

Les États-Unis envisagent d'annuler le traité Open Sky

RÉSEAU VOLTAIRE | 20 AVRIL 2014

ESPAÑOL DEUTSCH فارسی ENGLISH



Le gouvernement russe a interdit, le 14 avril 2014, le survol de son territoire demandé 72 heures à l'avance par un avion espion états-unien en vertu du Traité Ciel ouvert (*Open Sky*).

Depuis 1992, 34 États de l'Otan et de l'ex-Pacte de Varsovie ont décidé de s'autoriser mutuellement le survol d'avions espions afin de pouvoir contrôler mutuellement l'activité de leurs forces militaires respectives.

L'état-major états-unien craint que la Fédération de Russie soit en train de préparer une invasion de l'Ukraine et interprète cette inhabituelle interdiction comme une volonté de dissimulation.

Le Conseil de sécurité nationale des États-Unis envisage d'interdire par réciprocité le survol de son territoire au nouvel avion espion russe, le Tupolev 214ON.

Cependant, avant même cette interdiction, des parlementaires états-uniens (dont le président de la Commission du Renseignement de la Chambre des représentants) dénonçaient les capacités du Tu-214ON et demandaient que le Pentagone interdise ses missions au dessus du pays. Les senseurs russes semblent en effet désormais techniquement bien supérieurs à ceux de l'Otan.

Dans une lettre adressée à John Kerry par quatre parlementaires (Dan Coats, Mark W. Warner, James E. Risch et Martin Heinrich), ceux-ci déclaraient que les problèmes liés à la Crimée sont suffisants pour servir de prétexte à cette interdiction.

Source : « Les États-Unis envisagent d'annuler le traité Open Sky », *Réseau Voltaire*, 20 avril 2014, www.voltairenet.org/article183382.html